



LAISSEZ-VOUS
CONTER
LA **MANU**



- UNE HISTOIRE
- UN PATRIMOINE
- DES HOMMES



ÉDITO



Gilles BONNET

Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3

L'Université Jean Moulin est implantée sur le site de la Manufacture des Tabacs depuis 1993. L'histoire a voulu que ce campus soit un ancien site industriel, un site où l'on transformait ici ce qui venait du dehors. Il est possible que la destinée des lieux perdure en dépit de ceux qui les occupent et que finalement, nous ayons gardé, en arrivant ici il y a trente ans, cet esprit du travail bien fait qui est notre marque de fabrique. La cour industrielle a laissé place à un cloître à l'italienne, lieu d'échange, de recueillement et de rencontres, qui rappelle les universités des origines. Tradition et modernité pour affronter les grands enjeux du monde, pour accompagner nos étudiants pour en faire des professionnels capables autant que des citoyens conscients des défis qu'ils auront à relever pour eux-mêmes et pour notre société.

L'identité de la Manufacture des Tabacs repose sur un patrimoine exceptionnel qui marque l'espace de la ville autant que ceux qui y travaillent, quotidiennement. Elle repose aussi sur une réhabilitation de grande qualité qui a permis de donner un sens nouveau aux cloîtres, aux plateaux, aux couloirs, en pleine harmonie avec des créations ex nihilo de la bibliothèque et des amphithéâtres. L'histoire de ce lieu et son devenir, aujourd'hui, appartiennent à la communauté universitaire, afin d'inventer, demain, ce que sera ce campus, en nous adaptant au changement climatique mais aussi aux besoins toujours renouvelés des étudiantes, des étudiants, des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et techniques.

Ce livret permet de comprendre d'où vient la Manufacture des Tabacs afin de donner à chacune et chacun les moyens d'écrire une nouvelle page de son histoire, celle de l'Université Jean Moulin.



LAISSEZ-VOUS
CONTER
LA **MANU**



7 LA MANU AVANT LA MANU

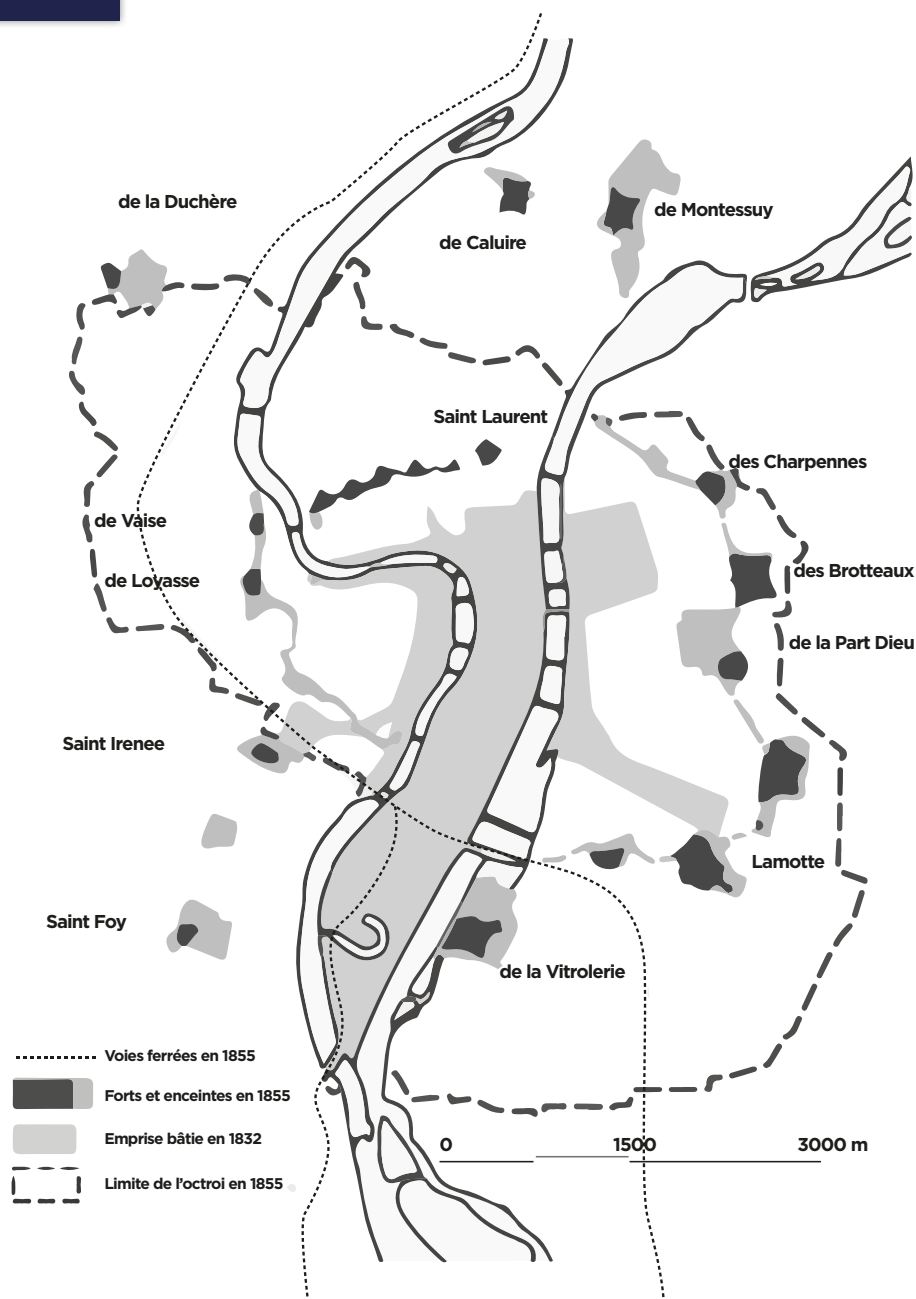
17 DE L'INDUSTRIE À L'UNIVERSITÉ

21 LA MANU DANS SON ÉPOQUE

29 LA MANU CONNECTÉE

37 LA MANU, ENTRE PRÉSERVATION
ET ADAPTATION

39 LA MANU, LABELLISÉE
PATRIMOINE DU XX^E SIÈCLE



LA MANU AVANT LA MANU

Dans le courant du XIX^e siècle, pour remédier aux menaces d'invasions et protéger la ville qui s'étend, Lyon se dote de nouveaux ouvrages de fortifications, à l'ouest et au nord. Dès 1831, le Lieutenant général Hubert Rouhault de Fleury (1779-1866), nommé inspecteur du Génie chargé des travaux défensifs de Lyon, propose un plan qui prévoit la construction d'un ensemble de forts, à l'est, complétés par des redoutes¹ et des lunettes² afin de couvrir la rive gauche du Rhône. Cette ceinture est constituée de forts reliés entre eux par des fossés. Son édification débute en 1831 pour s'achever en 1844. Dans cette ceinture défensive, le fort de Villeurbanne, futur fort Montluc, est renforcé par « la lunette des hirondelles », qui deviendra l'actuel site de la Manufacture.

À partir de 1878, le Ministre de la Guerre décide la suppression de l'enceinte au profit de la construction d'une nouvelle ligne de défense. En 1891, la quasi-totalité des fortifications sont déclassées. La lunette des hirondelles qui n'échappe pas à la règle, est laissée à l'abandon à la suite d'un incendie.

LE TEMPS DE LA RECONSTRUCTION ET DE LA RECONVERSION

La décision ministérielle du 21 novembre 1899 autorise la construction d'une nouvelle manufacture des tabacs pour pallier la production insuffisante de la manufacture de Perrache devenue trop petite. Le site de l'ancienne lunette des hirondelles est choisi, car il est situé à proximité d'une ligne de chemin de fer, ce qui constitue alors l'un des critères d'implantation des manufactures pour assurer le transport des matières premières et pour acheminer des produits manufacturés.

¹ Système de fortification consistant généralement en un emplacement fortifié défensif à l'extérieur d'un fort plus grand.

² Ouvrage avancé non intégré à un front bastionné.



En mai 1911, les plans de la future manufacture des tabacs de Lyon sont approuvés.

Ils sont élaborés par Joseph Clugnet, ingénieur en chef du Service Central des manufactures de l'État. Les travaux débutent, dès mars 1912, après quelques difficultés dues au soutènement du terrain et à l'enlèvement des vestiges des fortifications, sous la conduite d'Henri Weill, ingénieur à la manufacture de Perrache. Pour se faire, il collabore avec Joseph Clugnet, et prendra sa succession à sa mort. En 1914, une partie du gros œuvre est achevée, mais la guerre sonne l'arrêt des travaux en cours. De 1916 à 1918, ce sont des prisonniers allemands et autrichiens qui sont affectés au chantier pour réaliser le terrassement.

Il faudra attendre 1920 avant la reprise des travaux.

Ce n'est qu'en 1928 que les premiers services s'installent et que la manufacture des tabacs commence à fonctionner. L'inauguration n'a pourtant lieu qu'en 1932. Un an plus tard, elle se classe au deuxième rang des 22 manufactures françaises en quantité produite avec près de 3 800 tonnes de tabacs manufacturés (scaferlatis³ et cigarettes).

UN BÂTIMENT INDUSTRIEL QUI ROMPT AVEC LA TRADITION

À partir de 1844, un modèle de manufacture est créé en France afin de construire en série à partir d'un plan unique. La manufacture de Strasbourg en est le prototype et les manufactures qui suivent s'en inspirent peu ou prou. La Manufacture des Tabacs de Strasbourg constitue le prototype technique et architectural auquel Eugène Rolland donne son nom : un édifice de plan carré régulier présentant un sous-sol, deux étages, un étage de combles recouvertes de toitures à deux pans de tuiles, une entrée monumentale encadrée par les bureaux de la direction et le logement du directeur et, de part et d'autre, les halles des matières premières (feuilles de tabac).

³ Tabac ordinaire.



Les ailes latérales abritent les ateliers où sont préparés, confectionnés et conditionnés les produits, tandis qu'au centre de la vaste cour intérieure trônent la chaufferie et ses deux cheminées (ces installations ont été reconstruites après les bombardements de 1944).

Reproduit dans 19 autres villes françaises entre le milieu du XIX^e siècle (Strasbourg) et entre 1900-1904 (Issy-les-Moulineaux), c'est un standard architectural directement issu des « modèles » créés par et pour les Services et Industries de l'État et qui ne se différencie d'une région à l'autre que par le matériau employé pour la construction.

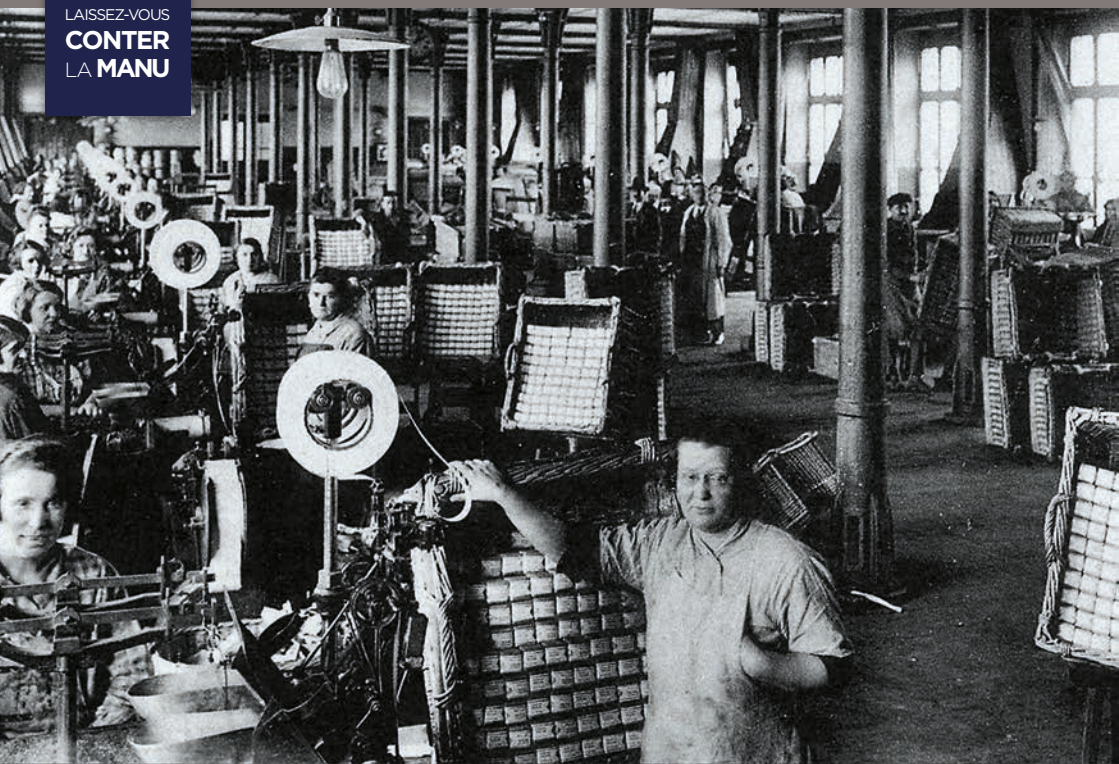
D'un point de vue architectural, la Manufacture des Tabacs de Nancy, construite entre 1864 et 1870 par Antoine-Barthélémy Gutton, est bien plus proche de celle construite entre 1912 et 1932 par Joseph Clugnet et ses successeurs.

Soixante ans plus tard, Joseph Clugnet rompt à plusieurs égards avec cette tradition.

D'un plan classique en H fermé à ses deux extrémités, il prévoit une division en deux groupes, nord et sud, reliés entre eux par des ponts de service dans les niveaux supérieurs. Ces ponts de service, réalisés en béton armé et pourvus de larges surfaces vitrées, ont pour fonction d'interdire la propagation d'un incendie d'un groupe à l'autre.

Il suffisait alors de faire sauter ces ponts pour cantonner l'incendie dans le groupe où il se serait déclenché. Au rez-de-chaussée, de vastes passages sont dégagés sous ces ponts pour permettre l'accès des véhicules dans la cour Sud.

Les deux cours permettent la réception et la circulation de grandes quantités de matières premières. Les angles des quadrilatères sont marqués par des pavillons.



VERTICALITE, ARDOISES ET POLYCHROMIE

Un sous-sol, trois niveaux d'élévation, un étage de combles, renforcés par une circulation inter-étages par goulotte ou monte-charge afin de conduire le tabac à ses différents stades de préparation d'un niveau à un autre.

Du même coup, chaque grand côté se divise en deux parties de 80 mètres de longueur bien séparées. Au final, c'est donc un ensemble, composé de sept tronçons reliés entre eux par huit pavillons et deux ponts de services, qui offre un aspect dépourvu de monotonie, et une diversité de hauteur et de longueur. Cette règle d'or de l'architecture qui veut que l'on « coupe la ligne » qui paraît devoir être trop longue, était présente à l'esprit de Joseph Clugnet qui l'a appliquée au cas présent.

Il a été imaginé de reporter les grands bâtiments à 9 mètres plus à l'est du quai d'embarquement et de recouvrir l'espace resté libre entre eux et le quai par une grande terrasse de 170 mètres de long. Ceci pour former, au-dessous de ce qu'on appelle l'avant-corps, des sous-sols utilisés pour l'emmagasiner des tabacs en feuilles. Une marquise prolonge la terrasse au-dessus du quai pour le protéger contre la pluie.

Les matériaux choisis doivent être en mesure d'assurer la robustesse des bâtiments appelés à supporter des charges importantes. Ces choix se distinguent des autres manufactures, par la composition des murs et leur polychromie, ainsi que par l'agrandissement des fenêtres. Conformément à une tradition lyonnaise, les soubassements sont en pierre dure de Villebois, dans l'Ain. La pierre de taille blanche est utilisée en chaînage d'angles.

Sur les grands bâtiments, une autre originalité fut de les couvrir tous en ardoises et non en tuiles, supportées par des combles à la Mansart avec des chiens-assis qui permettent de rajouter du volume et de laisser passer la lumière naturelle.



⁴ Support de pierre, de bois ou de métal, carré ou rectangulaire, partiellement engagé dans un mur et portant une charge par sa partie saillante. L'extrémité du corbeau peut être moulurée ou sculptée.

⁵ Élément d'une frise, de forme carrée ou rectangulaire, le plus souvent décoré de reliefs.

Les corniches sont en encorbellement avec, au-dessus, une série de corbeaux⁴, éléments verticaux entrecoupés de métopes⁵ en céramique, décorées par des motifs géométriques bicolores.

L'architecte conserve l'esprit industriel de la manufacture des tabacs : les linteaux, au-dessus des fenêtres, en fonte de couleur bleue sont mis en valeur. Les fenêtres sont démontées et remplacées par d'autres en bois avec un meneau vertical métallique gris, purement décoratif, pour réintroduire un peu plus de métal et se raccrocher à l'aspect industriel. Les grands murs extérieurs reçoivent, quant à eux, un parement de briques de couleurs différentes et alternées, à joints rompus, encastrées dans la maçonnerie traditionnelle. Parement et maçonnerie sont élevés simultanément.

La polychromie de la façade confère à l'ensemble un aspect moins austère.

À l'intérieur, les poteaux en fonte ponctuent sur deux rangs l'espace des ateliers, tout en assurant leur rôle de structure portante. L'utilisation de ce matériau se justifie par le souci de diminuer les risques d'incendie et d'éviter que les supports verticaux ne souffrent des écarts de température, notamment dans les salles de torréfaction.

Si Joseph Clugnet prend le parti de créer des bâtiments indépendants pour le logement de la direction et des gardiens, il réalise plus discrètement, le long de la rue Rollet, une série d'édifices composites concernant les bâtiments administratifs : le bureau du directeur, la direction commerciale, une crèche, le bureau de la mutuelle, l'infirmerie, les salles de réunion et une menuiserie. Il n'en oublie pas pour autant la raison première du lieu. Comme ses prédécesseurs, il est convaincu que l'organisation des manufactures passe par la rationalisation des espaces au sol.

LAISSEZ-VOUS
CONTER
LA MANU



DE L'INDUSTRIE À L'UNIVERSITÉ

1988, la Manufacture des Tabacs ferme ses portes. La SEITA (Société d'Exploitation Industrielle des Tabacs et Allumettes) décide de fermer la Manufacture des Tabacs de Lyon à la suite de la construction d'une nouvelle usine moderne à Corbas. Mais l'état de friche est de courte durée.

En 1990, La Communauté Urbaine de Lyon rachète les locaux de l'ancienne Manufacture des Tabacs bâtie sur un terrain de près de 28 000 m² afin de les mettre à la disposition de l'Université Jean Moulin Lyon 3. En 1992, sous la conduite de l'architecte Albert Constantin (Atelier de la Rize), les travaux de réhabilitation démarrent. Il faudra 6 tranches d'aménagement et 13 ans de travaux pour parvenir au terme de la métamorphose de cette friche industrielle en équipement universitaire. La première tranche est livrée pour la rentrée universitaire 1993. Le 14 octobre, les premiers étudiants pénètrent sur le site. Une réhabilitation qui consiste à opérer une mutation architecturale, capable d'intégrer le site de la Manufacture des Tabacs au quartier, sans pour autant modifier l'architecture du bâti, qui fait partie du patrimoine lyonnais. C'est pourquoi au-delà du programme qui définit les besoins fonctionnels des locaux, leur surface, leur qualité, l'architecte propose des choix fondamentaux pour en faire un véritable site intégré à la ville.

IMAGINER UN CAMPUS

L'architecte propose, pour cela, la création d'espaces-rues placés au rez-de-chaussée des bâtiments. Ces espaces-rues s'ouvrent très largement sur les cloîtres, comportent des accès à toutes les circulations verticales pour desservir l'ensemble des salles de cours et amphithéâtres. Ce lieu de vie permanent regroupe les équipements nécessaires aux étudiants (cafétéria, point central d'accueil, point culture, etc.). Initialement, ces espaces permettaient le transport et la diffusion d'un fluide gazeux hygro-calorifique nécessaire à l'optimisation du conditionnement de la



feuille de tabac, mais, en réalité, il semble que ce dispositif n'ait pas été utilisé. Chaque colonne est constituée, à sa base, de quatre opercules, aujourd'hui condamnés, destinés à faire passer l'humidité et la chaleur. Chacune d'entre elles, recouverte d'une peinture intumescence, se prolonge aux étages supérieurs. Le chapiteau des colonnes représenterait, selon certains, la toque des plants de tabac coupés, rappel stylistique de la fonction première du bâtiment. Transformer les cours intérieures en véritables cloîtres, lieux magiques de la réflexion, du calme et de la sérénité... L'artiste Josef Ciesla réalise deux sculptures : dans le cloître nord « Welon, voilier de l'imaginaire, c'est l'homme qui se tient debout, qui pense, médite, explore, prend le large passant de la connaissance cachée à la connaissance révélée », et dans le cloître sud, « Empreintes et Résurgences », œuvre symbolique en hommage à Jean Moulin.

OFFRIR DES ESPACES D'ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS

L'un des défis pour Albert Constantin est de placer un très fort effectif sur le site. Ne pouvant utiliser les bâtiments principaux à cause des colonnes, véritables poteaux porteurs traversants, il fait raser les anciens bâtiments administratifs de la Manufacture des Tabacs, situés rue Rollet, pour y concevoir des bâtiments neufs contenant 15 amphithéâtres, un auditorium, et sept grandes salles de cours. Sa conception en « sandwich » est remarquable et superpose, depuis le niveau inférieur, six amphis de 300 places et un auditorium, en passant par le rez-de-chaussée, sept grandes salles de cours et, à l'étage supérieur, huit amphithéâtres de 445 places et un de 300.

INTÉGRER UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Avec la construction d'une aile supplémentaire entre les deux pavillons supérieurs du U constituant le groupe sud, Albert Constantin crée deux groupes carrés entourant les cloîtres. Ce bâtiment ultramoderne répondant à une exigence d'éclairage naturel maximum vient parfaitement s'intégrer dans l'architecture du site. Il offre une façade ouverte sur le cloître sud qui révèle toute sa splendeur à la nuit tombée.



LA MANU DANS SON ÉPOQUE

En 2005, les travaux de réhabilitation de la Manufacture des Tabacs sont enfin terminés.

Cela ne signifie pas, pour autant, la fin des travaux. En effet, afin de répondre à l'évolution des réglementations, des méthodes d'enseignement et à l'augmentation du nombre d'étudiants, d'autres travaux sont prévus.

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dès 2005, la loi pour l'Égalité des Droits et des Chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées amène l'Université à engager des travaux visant à permettre aux étudiants en situation de handicap de suivre leurs études comme tout autre étudiant. En collaboration avec le Pôle Handicap de l'Université, les services techniques mettent en route une série de travaux, qui se poursuivent encore aujourd'hui. Les objectifs sont nombreux : assurer la continuité de la chaîne du déplacement au sein du site, améliorer la signalétique, améliorer le confort de la vie étudiante pour les personnes à mobilité réduite, entre autres.

Ce plan de travaux est conforté en 2015 par l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), plan pluriannuel de travaux qui fixe un calendrier des améliorations liées à l'accessibilité à l'horizon 2021.

DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dès 2009, c'est la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement qui pousse l'Université à prendre en compte l'environnement dans son fonctionnement. Maîtrise des consommations d'énergie, préservation des ressources naturelles, instauration d'un environnement respectueux de la santé, adoption de modes de consommation durables, font partie des nouveaux objectifs visés.



Les travaux qui s'enchaînent pour adapter ou maintenir la Manu se font avec un objectif majeur : le respect de l'environnement.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est fortement engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche de performance énergétique et de développement durable. C'est une réponse aux enjeux réglementaires, mais également une volonté forte de la gouvernance.

Sur le volet enseignement, plusieurs formations liées au développement durable, à la transition énergétique et à la responsabilité sociale de l'entreprise, sont développées.

La démarche de transition énergétique et écologique (TEE) du site universitaire Lyon Saint-Etienne, portée par l'Université de Lyon, repose sur un travail associant les 12 établissements membres et le CROUS de Lyon Saint-Etienne dans la construction d'une stratégie de transition énergétique et écologique à l'échelle du site universitaire aux horizons 2020, 2030 et 2050. Les domaines à enjeux identifiés sont les suivants :

- Efficacité énergétique du patrimoine et développement des énergies renouvelables (EnR) ;
- Eau, déchets, biodiversité et espaces verts ;
- Mutualisation des moyens au service de la transition énergétique et écologique.

La Direction du Patrimoine est un acteur CLÉ de la transition énergétique et du développement durable. Elle assure notamment la gestion de l'énergie au sens de l'exploitation du patrimoine bâti, fonction matérialisée par la présence d'un « Animateur énergie » dédié au sein du service. L'expertise de l'établissement sur l'exploitation fine et la gestion dynamique de ses installations, permettant l'optimisation des consommations, est reconnue par ses partenaires du site. À ce titre, l'établissement est pilote au sein de plusieurs groupes de travail (sensibilisation, intracting, etc.).



Cette démarche volontaire et active au bénéfice d'une approche écologique a permis la mise en œuvre de solutions innovantes :

- Mise en place d'une chaudière numérique ;
- Recherche d'alternatives à la climatisation (brasseurs d'air, freecooling, etc.) ;
- Végétalisation d'une toiture.

Cette gestion de l'énergie est une préoccupation essentielle de l'établissement, mais n'en constitue pas le seul levier d'action puisque des démarches sont également menées en matière de gestion de l'eau, des espaces verts et des déchets par exemple.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est engagée, auprès de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), dans des schémas innovants de financement de la transition énergétique.

DES ESPACES DÉDIÉS À L'ENTREPRENEURIAT, À L'ART ET À LA CULTURE

L'Université Jean Moulin Lyon 3 va anticiper le développement national de l'entrepreneuriat à l'université et jouer dès 2012 un rôle de tout premier plan dans le domaine, avec le lancement de l'incubateur Jean Moulin qui prendra le nom de MANUFACTORY (2018).

Deux salles vitrées, ouvertes sur la rue Rollet, sont ainsi dédiées à l'accueil des jeunes entrepreneurs (étudiants et jeunes diplômés). Les programmes d'accompagnement se diversifient et le nombre de projets augmentant chaque année, la création de nouveaux espaces est devenue nécessaire.

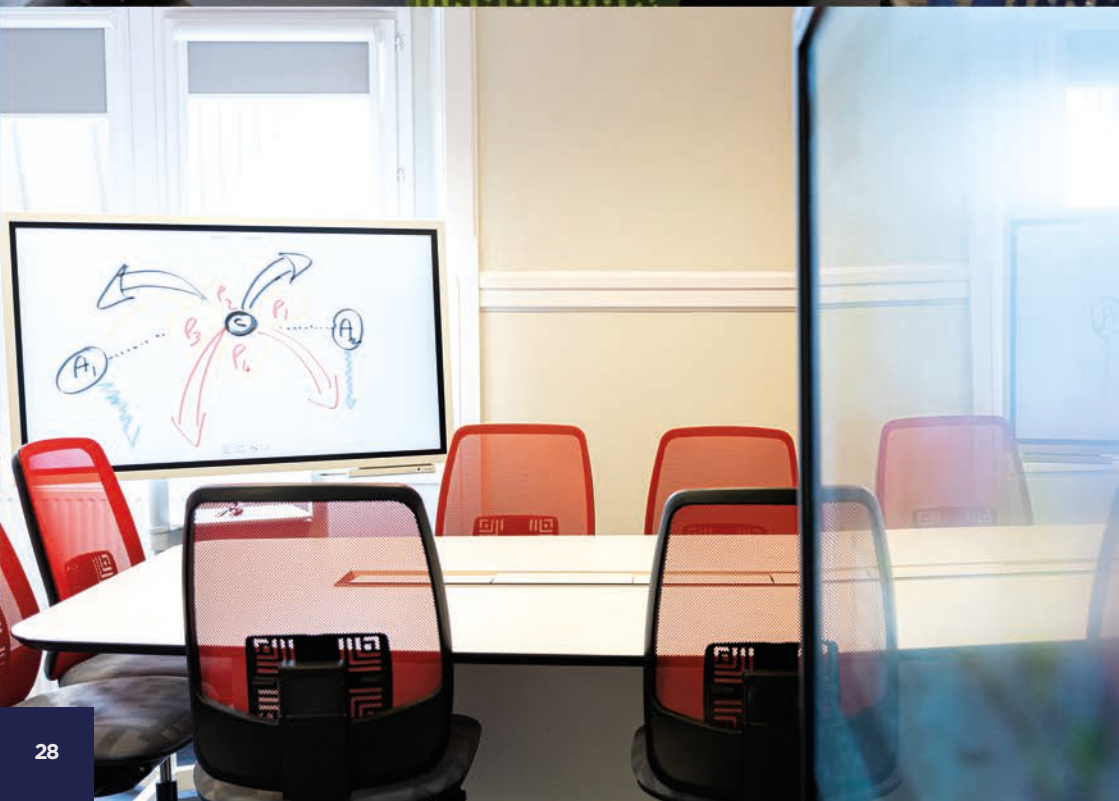


En 2018, l'ancienne maison du gardien de la manufacture, accessible par la voie modes doux, fait peau neuve pour accueillir de nouveaux porteurs de projets entrepreneuriaux (jeunes diplômés et professionnels en reconversion).

A partir de 2013, la politique culturelle universitaire s'inscrit dans les missions assignées par la loi aux universités, et la Manu, qui possède déjà les deux œuvres créées dans le cadre du 1% artistique de la réhabilitation, va en acquérir et en accueillir de nouvelles.

Les murs de la BU se parent des toiles du peintre Scanreigh et le sous-sol largement ouvert sur la cour Sud, est réservé à l'accueil d'expositions.

Résidence d'artistes (musiciens, plasticiens, comédiens, poètes...), ateliers, concerts, performances... Le programme culturel de la Manu, qui associe enseignants-chercheurs, étudiants et acteurs culturels du territoire, propose de nombreuses manifestations ouvertes à tous.



LA MANU CONNECTÉE

Dès le début des années 2010, et le boom des nouvelles technologies, il a fallu adapter les lieux d'enseignement aux nouvelles manières d'enseigner et aux nouveaux usages.

En 2014, a été initiée une stratégie de développement du numérique, articulée en deux temps. Il a d'abord fallu apporter une réponse rapide aux besoins de base, puis constituer un socle numérique solide sur lequel bâtir des approches ambitieuses exploitant toutes les possibilités du numérique.

Pour construire sa stratégie numérique, l'Université Jean Moulin Lyon 3 s'est appuyée sur une enquête auprès des étudiants. Son déploiement s'est inscrit dans le cadre d'un vaste projet pluriannuel de refonte des espaces et de production des contenus pédagogiques numériques.

En matière d'espaces innovants favorisant de nouvelles approches pédagogiques collaboratives, l'Université a initié un ambitieux programme d'aménagements portant sur 4 types de locaux : des *Learning Labs*, des salles collaboratives numériques de travaux dirigés, des espaces de *co-working* étudiants, et des amphithéâtres équipés en système de balado-diffusion automatisé.

LES LEARNING LABS

L'Université s'est dotée d'un *Learning Lab*, incubateur au service des projets pédagogiques numériques favorisant notamment l'expérimentation de nouvelles postures orientées vers le travail collaboratif. Cet espace est géré par le Pôle d'Accompagnement à la Pédagogie Numérique (PAPN). Le PAPN est une structure centrale, créée en 2014, sous la Direction du Numérique. Cette organisation traduit la volonté de la Présidence de s'investir en faveur d'une approche de la pédagogie numérique soutenue par des ressources adaptées. Le *Learning Lab* se présente comme une salle modulaire



⁶ Média interactif qui intègre différents médias, sons, vidéos, photos, métadonnées, présentés de manière interactive et temporelle au sein d'une interface de consultation. La capacité du support à synchroniser l'audio et/ou la vidéo avec les autres supports est l'une des caractéristiques du *Rich Media*.

⁷ Pratique qui consiste à utiliser ses équipements personnels (smartphone, ordinateur portable, tablette électronique) dans un contexte professionnel.

organisée en espaces de travail différenciés (travail de groupe, individuel...), dotée de matériel numérique innovant (table de réunion connectée et collaborative, écran interactif, dispositifs de partage d'écran, dispositifs de captation *Rich-Media*⁶, Visio et Web conférences, boîtiers de vote électroniques, robot de téléprésence...). La création d'un second *Learning Lab* est prévue pour 2020.

SALLES PÉDAGOGIQUES COLLABORATIVES NUMÉRIQUES

Il s'agit de salles de cours nécessitant l'usage d'un poste informatique, conçues sur un modèle standard et banalisées pour être utilisées par différentes formations. Ce nouveau modèle d'organisation a pour objectif de faciliter :

- Le travail collaboratif entre les étudiants regroupés en 4 îlots de 6 places. Chaque îlot est équipé de 6 ordinateurs intégrés dans le mobilier et d'un moniteur permettant le partage d'écran (activation simple via un bouton par place) ;
- Les interactions enseignant/étudiants : l'enseignant peut sélectionner simplement l'un des 4 moniteurs d'îlot pour transmettre le travail d'un groupe au bénéfice de tous via une double vidéo projection sur les murs d'extrémité de la salle ;
- L'intégration *Bring Your Own Device (BYOD)*⁷. Chaque îlot est doté d'une connectique réseau/électricité sur 2 potelets extractibles permettant la connexion des ordinateurs portables des étudiants. Dans cette configuration, les PC « institutionnels » sont masqués dans le mobilier ;
- Un environnement agréable aux tons clairs avec des mobiliers ergonomiques spécifiques. La dimension développement durable est également traitée avec un éclairage automatisé intelligent : allumage, extinction et gestion de l'intensité.



Les réactions des étudiants et enseignants sont particulièrement positives.

ESPACES DE CO-WORKING ÉTUDIANTS

Le taux d'équipement des étudiants en ordinateurs portables et ultraportables, proche de 100 %, conduit à une fréquentation très faible des salles en libre-service informatiques classiques. L'objectif est de répondre au challenge de l'intégration *BYOD*. Une salle pilote de 100 m² a été ouverte en octobre 2016 sur le site de la Manufacture. Ces espaces de co-working étudiants sont organisés selon le modèle suivant :

- Nombre limité de postes de travail informatiques proposés en libre-service ;
- Connectique renforcée (réseau et électricité) pour l'accueil *BYOD* ;
- Mise à disposition de tables collaboratives (avec écran de partage) ;
- Mobilier modulaire et reconfigurable ménageant des espaces de travail différenciés.

SYSTEME DE PODCASTING DANS LES AMPHITHÉÂTRES

Cette démarche, s'appuie sur le constat que les étudiants primo-entrants n'apparaissent pas suffisamment préparés à la prise de note dans le cadre d'un cours magistral.

Il a donc été nécessaire de développer la mise à disposition de supports de cours numériques sous différents formats. À la rentrée de septembre 2016, trois amphithéâtres utilisés en 1^{re} année de licence en droit ont été équipés d'un dispositif pilote de captation automatique de cours.



L'objectif est de permettre à l'enseignant de gérer un enregistrement *Rich-Media* de son cours en totale autonomie (diaporama synchronisé avec la captation audio, chapitrage intégré). La ressource produite est automatiquement transférable sur la plateforme pédagogique Moodle⁶ de l'établissement, l'enseignant la modérant avant diffusion à ses étudiants (l'ergonomie est simplifiée au maximum du point de vue de l'enseignant).

Tous les amphithéâtres de la Manufacture des Tabacs en sont désormais équipés et pour la rentrée 2019, les 7 salles de grande capacité en seront dotées. Cela représente en moyenne 450 heures d'enregistrement par an.

Parallèlement, le Pôle d'Accompagnement à la Pédagogie Numérique (PAPN) assiste les enseignants volontaires dans une démarche d'aide à la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes en lien avec le numérique. Cet accompagnement prend plusieurs formes : formations aux outils destinés à la pédagogie numérique, assistance pour le développement de projets pédagogiques tels que des modules e-learning sur la plateforme Moodle mais aussi des projets Mooc ou la réalisation de vidéos à des fins pédagogiques afin de proposer aux étudiants des formats de cours variés, allant du présentiel enrichi au distanciel complet.

⁶ La plateforme pédagogique Moodle permet le dépôt de supports de cours sous format texte. Par ailleurs, elle met à la disposition des enseignants un ensemble d'activités dans le but de développer des pédagogies innovantes hybrides ou entièrement dématérialisées.



LA MANU, ENTRE PRÉSERVATION ET ADAPTATION

Car comme pour tout site, le temps dégrade les bâtiments.

Des travaux importants débutent : la réfection de la belle corniche à encorbellement aura pris cinq années, les blocs sanitaires des bâtiments neufs vont être rénovés dans les trois prochaines années, les amphithéâtres vont être rafraîchis, les toitures des bâtiments neufs vont être reprises.

Autant de travaux qui témoignent que l'ouvrage n'est jamais totalement achevé. Et cela est dû aussi à une nécessité d'adaptation au public, aux usages. La Manu se doit de rester un site attractif, fonctionnel, où l'étudiant a une place centrale et peut y étudier sereinement.

Afin d'accueillir un nombre croissant d'étudiants, il convient de trouver des solutions innovantes pour gagner de la superficie. L'Université vient d'acquérir « l'avant-corps » et l'ancienne « Maison du directeur » et la période 2018-2020 sera dédiée à l'agrandissement du campus.

L'avant-corps, espace situé sous l'allée Anna Arendt, qui autrefois servait de lieu de stockage des feuilles de tabacs, et qui depuis la fermeture de la Manufacture des Tabacs a trouvé une nouvelle fonction.

Un processus de programmation a été lancé pour intégrer cet espace au reste de la Manu. La Maison du directeur revient sous la direction de la Manufacture des Tabacs après plusieurs années de fermeture.

Elle sera intégrée au projet de La Fabrique de l'Innovation porté par la Comue Université de Lyon et accueillera ainsi la E-Factory, espace dédié à l'entrepreneuriat.



LA MANU, LABELLISÉE PATRIMOINE DU XX^E SIÈCLE

Le ministère de la Culture et de la Communication a créé, en 1999, le label « patrimoine du XX^e siècle ».

Ce label vise à reconnaître les édifices ou ensembles d'édifices les plus significatifs qui ont été construits au cours du XX^e siècle en France.

45 édifices et ensembles urbains relevant de typologies variées : logements, églises, ouvrages d'Art, architecture industrielle... ont ainsi été sélectionnés à Lyon.

La Manufacture des Tabacs est labellisée comme production remarquable de ce siècle en matière d'architecture industrielle.





© UNIVERSITÉ **JEAN MOULIN** LYON 3

SERVICE DE LA **COMMUNICATION**
& DES **PARTENARIATS**

Création - Mise en page : Frédéric GERLAND
Photos : David VENIER

DIRECTION DU **PATRIMOINE**

Textes : Guy OLAGNON avec l'aide de Gérard NIOULOU

DOCUMENT NON CONTRACTUEL



📍 Manufacture des Tabacs
📍 Campus des Quais
📍 Campus de Bourg-en-Bresse

[WWW UNIV-LYON3 FR](http://WWW.UNIV-LYON3.FR)